



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Budget 2022 : entamer les projets attendus et limiter l'impact financier chez les Charlois

Saint-Charles-Borromée, le 20 décembre 2021 – **La Ville de Saint-Charles-Borromée présente un budget de 21,1 M\$ pour l'année financière 2022 dans un contexte où l'inflation est à son plus haut en 18 ans. Le conseil municipal a réussi à limiter la hausse du compte de taxes au minimum et réussir ce tour de force : légère hausse de la taxe de base de 0,01 \$ du 100 \$ d'évaluation (passant de 58,3 ¢ à 59,3 ¢) et légère hausse de la taxe spéciale de 0,015 \$ du 100 \$ d'évaluation (10,5 ¢ à 12 ¢) dédiée au remboursement de la dette pour les infrastructures urbaines.**

Faits saillants :

- La charge fiscale pour la maison moyenne unifamiliale (actuellement d'une valeur de 247 900 \$) augmente de 67 \$ pour l'année 2022, ce qui représente un montant de 1,29 \$ par semaine
- Globalement, au cours des 5 dernières années, le compte de taxes moyen n'aura connu qu'une hausse annuelle de 1,86 %
- 1 M\$ pour l'orientation « Parcs et tourisme » du Plan stratégique 2021-2030 pour améliorer l'accès aux parcs, au plein air et au patrimoine
- Budget 2022 de 21,1 M\$

Différents facteurs pandémiques interfèrent depuis deux ans, faisant grimper les prix de nombreux biens et obligeant les ménages à revoir régulièrement leur budget. Il en va de même pour l'administration municipale qui gère son budget avec une rigueur exemplaire à Saint-Charles-Borromée, faisant du véritable sport administratif pour garder le compte de taxes à un niveau plus que compétitif.

« Pour 2022, le contexte exigeait un pilotage financier réactif. La plupart de nos dépenses sont incompressibles : nous ne pouvons couper dans le déneigement, la collecte des ordures ou la distribution de l'eau potable. Ce budget 2022 met à nouveau l'accent sur la qualité de vie des citoyens dans le respect de leur capacité de payer », explique le maire, M. Robert Bibeau.

Travailler pour la qualité de vie

Sans mobiliser plus que les années passées le levier de l'emprunt, la Ville de SCB se donne les moyens nécessaires pour réaliser le projet municipal abordé dans son nouveau plan stratégique 2021-2030, *Ensemble vers un demain enviable*.

L'ajustement de la taxe spéciale est affecté au remboursement du financement par emprunt des investissements qui profitent aux générations actuelles et futures, à commencer par les jeux d'eau, la patinoire réfrigérée et le chalet au parc Casavant-Desrochers, la bonification du réseau cyclable, les trottoirs et traverses piétonnes sur Lorenzo-Gauthier, le carrefour giratoire du rang Double et l'acquisition de dispositifs de sécurité routière comme les balises et autres modérateurs de vitesse pour le partage de la route.

Aussi, en cohérence avec les orientations de la planification stratégique et les investissements à prévoir dans l'horizon 2030, le conseil adoptera, au premier semestre, une Politique de gestion de la dette qui servira de guide dans la prise de décision en matière d'endettement.

Progresser de manière réaliste et responsable

Le budget 2022 prévoit entre autres le financement de nombreuses initiatives en matière d'eau potable, de modernisation des parcs, de mobilité durable, de sécurité urbaine, de virage numérique et de service à la communauté. Les principales variations des dépenses se situent au niveau de la quote-part avec la Sûreté du Québec, qui augmente à tout près de 96 000 \$, et de la quote-part de la MRC qui hausse de 84 000\$ constituent les principales variations.

« Nos marges de manœuvre sont plus faibles, mais notre rigueur reste aussi forte. On a fait le choix de l'équilibre entre volonté d'accélérer et budget réaliste. On assume notre développement, on maintient notre dynamisme des dernières années, mais on prépare aussi l'avenir », précise le maire Bibeau.

Des tarifs justes et équitables

Maintenir une tarification basée sur les coûts réels des services et veiller à garder le niveau de contribution fiscale des Charlois parmi les plus bas des villes comparables sont le leitmotiv du conseil municipal qui annonce que les citoyens bénéficieront de tarifs stables en 2022 pour les services de l'aqueduc et de l'égout. Seule la tarification des matières résiduelles, dont le mandat de gestion est délégué à la MRC de Joliette, est majorée de 5 \$ par unité de logement.

Une année marquée par les améliorations dans les parcs

Le programme triennal des immobilisations (PTI) prévoit des projets totalisant 2,5 M\$ pour 2022. Parmi les projets d'infrastructure à être réalisés, notons l'amélioration du réseau cyclable et pédestre avec la création d'un sentier polyvalent reliant le Chemin du golf Est et la rue Roméo-Gaudreault, la mise à niveau des parcs comme D'Ailleboust et Jean-Livernoche, l'acquisition d'installations lumineuses innovantes et évolutives, la modernisation de la piste de BMX et la création d'un circuit fatbike à Bois-Brûlé, l'optimisation du réseau informatique et le remplacement d'un véhicule incendie.

Au total, le PTI cumule des investissements de 29,6 M\$ pour les trois prochaines années pour des investissements dans le réseau routier, dans l'eau potable et dans l'agrandissement de bâtiments municipaux, mais la réalisation de ces projets demeure conditionnelle à l'octroi de subventions.

« Le budget 2022 reflète les priorités du conseil et nous en sommes très fiers. Après une année tumultueuse et des coûts supplémentaires engendrés par la pandémie, nous avons réussi à présenter un budget axé sur le développement et l'investissement », a conclu M. le maire.

Le budget détaillé peut être consulté sur le site Web de la Ville à vivrescb.com/budget. Le compte de taxes sera acheminé aux citoyens en janvier prochain.

-30-

Renseignements :

Ville de Saint-Charles-Borromée

Service des communications

Véronique Goyette, directrice des communications

450 759-4415